

26.02.2018 - 14:15 Uhr

## Dégâts dus au gel 2017 - fondssuisse soutient les exploitations agricoles durement touchées à hauteur de vingt millions de francs

Bern (ots) -

Le gel exceptionnel d'avril dernier a causé d'importants dommages non couverts et des pertes de récolte dans toute la Suisse. fondssuisse a donc décidé de soutenir les exploitations agricoles durement touchées par des contributions visant à compenser les pertes de revenu extraordinaires.

Le gel du printemps 2017 a causé d'importants dégâts aux cultures fruitières et aux vignes. Au total, des dommages s'élevant à plus de 70 millions de francs ont été annoncés, principalement en Suisse romande, nord-occidentale et orientale. En collaboration avec les offices cantonaux compétents et les associations agricoles, fondssuisse a fait établir les dommages et fixé ses contributions. Celles-ci atteignent la somme d'environ 20 millions de francs et seront versées ces prochains jours aux cantons qui s'occuperont de les transférer aux entreprises agricoles concernées.

La contribution de vingt millions de francs versée par fondssuisse a pour objectif, comme lors de la tempête Lothar en 1999, de soutenir les personnes victimes de cas de rigueur et d'assurer leur existence. Cela correspond au but de la fondation et vise à alléger indirectement les pouvoirs publics.

Les dégâts causés par la sécheresse, l'humidité ou le gel ne sont généralement pas soutenus par fondssuisse qui les considère comme étant des conditions climatiques normales. Le gel de 2017 a cependant été extrême et un tel événement ne s'était pas produit depuis longtemps. Il a entraîné des dégâts très importants, en grande partie non assurables. Compte tenu du changement climatique, de tels événements naturels extrêmes devraient se produire de plus en plus souvent à l'avenir.

fondssuisse - aide en cas de dommages causés par des forces naturelles depuis 1901

fondssuisse est une fondation. Elle verse des indemnités en cas de dommages causés par des phénomènes naturels imprévisibles contre lesquels il est actuellement impossible de s'assurer. fondssuisse fournit de l'aide uniquement si aucun autre service ou organisation n'apporte son secours. fondssuisse finance ses prestations par la fortune disponible et les revenus de celle-ci ; jusqu'à présent elle recevait périodiquement des allocations de la Banque nationale suisse.

Contact:

Daniel Arni, directeur de fondssuisse, téléphone 031 351 70 88,  
info@fondssuisse.ch, www.fondssuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100062685/100812683> abgerufen werden.